

**DECISION SUR LE BUDGET PROGRAMME  
POUR L'ANNEE 2004  
Doc. EX/CL/26 (III) Rev.1**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du Rapport ;
2. **APPROUVE** le budget programme pour l'année 2004 (janvier à décembre 2004) arrêté à la somme de 43.000.000 \$EU ;
3. **AUTORISE** le Président, le Vice-président et les commissaires qui viennent d'être élus à remanier le Budget programme 2004 dans les limites des 43 millions \$EU afin d'y inclure leurs priorités en termes de ressources humaines et de programmes ;
4. **AUTORISE** le Conseil exécutif à approuver, au nom de la Conférence, le budget programme ainsi remanié, lors de sa quatrième session ordinaire qui se tiendra en février/mars 2004.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

# Decision on The Programme–Budget For The Year 2004 Doc.Ex/CI/26 (Iii) Rev.1

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/229>

*Downloaded from African Union Common Repository*